

HOPITAUX SUD
SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE
Professeur Pierre CHAMPSAUR

Vous allez avoir une infiltration au niveau du rachis lombaire

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

En cas de désaccord, de suspicion d'incompatibilité, de contre-indication à la réalisation de cet examen, ce dernier peut être annulé.

De quoi s'agit-il ?

L'infiltration consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire à base de cristaux de cortisone à proximité du nerf dont l'irritation est responsable de votre douleur.

Le déroulement de l'examen

Nous utiliserons pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr le scanner. Cette technique permet de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet. Il faut savoir que si cette technique utilise des rayons X, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et conserver la position dans laquelle on vous placera.

La préparation est la partie la plus importante et la plus longue de l'examen.

La biopsie comprend trois étapes principales :

1. le repérage de l'organe ou de la lésion sous contrôle scanner,
2. La peau est alors désinfectée selon un protocole validé
3. l'anesthésie locale est pratiquée
4. l'introduction une aiguille est mise en place à proximité du nerf. Une faible quantité de produit de contraste iodé est injectée pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis le médicament est injecté.

Quelques images radiologiques seront prises pendant l'examen.

Quels sont les bénéfices et limites de l'infiltration ?

Cette infiltration a pour objectif de diminuer votre douleur, mais le résultat n'est pas constant.

Quelles sont les complications liées à l'infiltration ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour l'éviter.

La mise en place d'une aiguille peut entraîner, dans des cas exceptionnels, une plaie veineuse voire artérielle. La plupart du temps, un simple hématome peut être la traduction de cet accident mineur. Au voisinage des structures nerveuses, le risque est cependant celui d'une compression radiculaire avec douleur dans le territoire de la racine. De même un hématome dans l'espace épidual peut entraîner une compression d'une ou plusieurs racines, voir des troubles sensitifs et moteurs dans les membres inférieurs. Toute sensation anormale ressentie dans les jambes doit être signalée en cours et après l'examen.

Il est impératif de signaler toute prise de médicament connue pour fluidifier le sang :

=>Les anticoagulants à type d'anti-vitamine K (Sintrom, Previscan....)

=>L'utilisation d'héparine (par injection sous cutanée)

=>Le traitement médicamenteux antiplaquettaire : il peut s'agir soit de dérivés de l'aspirine (Aspégic, Kardégic...) de produits de type Plavix, Ticlid...

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) tous vos résultats d'analyses de sang
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.
- 5) Votre carte vitale, mutuelle et une pièce d'identité

Avant de vous rendre à l'examen :

Il est recommandé de bien se laver la peau avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

Pour l'examen :

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.

Pour être plus à l'aise, il est vivement conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

A votre arrivée dans le service un consentement (reprenant les risques liés à l'injection) vous sera remis, vous devrez le lire et le signer pour être ensuite archiver dans votre dossier.

Après l'examen :

Vous devrez rester allongé pendant les 24 h qui suivent l'examen pour éviter un éventuel saignement à l'endroit de la biopsie.

En cas de fièvre, de douleur inhabituelle dans les jours suivant l'examen, il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Vous êtes bien entendu libre d'accepter ou de refuser, après ces informations, la réalisation de l'examen proposé par votre médecin.